

10.07.2020 - 15:58 Uhr

Erratum: Le Conseil de la presse exige une déclaration: Tamedia a camouflé des publicités politiques (communiqué de presse par rapport à la prise de position 42/2020)

Bern (ots) -

Dans le communiqué du Conseil suisse de la presse à propos de la prise de position 42/2020, diffusé par OTS ce matin, il est écrit " Les médias en ligne de Tamedia ont publié pendant des mois, à côté d'articles rédactionnels consacrés à l'initiative pour des multinationales responsables, des publicités en faveur de ladite initiative ". Cette dernière information n'est pas correcte, les publicités en question étaient contre l'initiative.

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Münzgraben 6
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100851903> abgerufen werden.